

MESDAMES, MESSIEURS

Suite à la démission du Président et de la secrétaire de l'association « La Gaule Rémoise » il y a lieu d'organiser une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu :

Samedi 10 octobre 2026 à 10 heures
à la Mairie, 7 rue Guy et Joseph Berthiot.

Toutes les personnes intéressées sont vivement invitées à cette assemblée.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir.

Ordre du jour de

L'Assemblée Générale extraordinaire :

- Élection du Président et du secrétaire
- Modifications des statuts de l'association
- Projets futurs et avenir de l'association
- Questions diverses

Le Maire,

Christian PINOT

